

CONVENTION DE PARTENARIAT France urbaine - RTES 2020 - 2023

France urbaine et le Réseau des collectivités Territoriales pour une Économie Solidaire (RTES) ont souhaité en 2020 renforcer leurs actions conjointes en faveur de l'économie sociale et solidaire et des politiques de soutien mises en place par les grandes villes, agglomérations et métropoles. Une convention de partenariat de travail a donc été signée entre le RTES et France urbaine. Il s'agissait d'une première pour France urbaine, une pratique qui s'est largement répandue depuis.

France urbaine et le RTES sont convaincus du rôle de l'économie sociale et solidaire et de l'innovation sociale pour le développement de territoires durables et solidaires, en capacité de répondre aux défis économiques, sociaux, écologiques et démocratiques auxquels nous devons faire face. Les grandes villes, agglomérations et métropoles sont des acteurs majeurs pour la mise en œuvre de stratégies de développement soutenables des territoires.

La convention a été marquée par plusieurs réalisations importantes, qui ont sans nul doute contribué à mettre en évidence la contribution de l'économie sociale et solidaire au développement des territoires urbains, à outiller les collectivités désireuses de renforcer la place de l'ESS dans leurs politiques, et à renforcer la visibilité de l'engagement du RTES et de France urbaine sur ces sujets.

La signature officielle de la convention de partenariat 2020-2023 s'est déroulée lors d'un webinar le 20 mai 2021 en présence d'Olivia Grégoire, alors secrétaire d'État à l'économie sociale, solidaire et responsable, et de plus d'une trentaine de collectivités. La convention a été cosignée par Émeline Baume, première vice-présidente de la Métropole de Lyon et Frédéric Minard, adjoint au maire de Roubaix, co-présidents de la commission "Économie circulaire & ESS" de France urbaine, et par Mahel Coppey, vice-présidente de Nantes Métropole, et présidente du RTES. Un communiqué de presse a été diffusé à l'issue de la signature ([communiqué de presse à retrouver en cliquant ici](#)).



LES PRINCIPALES RÉALISATIONS DE LA CONVENTION SONT LES SUIVANTES :

1. Renforcer la place de l'ESS dans les stratégies territoriales de la mandature 2020-2026 : la réalisation d'une publication "Territoires urbains, économie sociale et solidaire et innovation sociale : cadres et leviers d'action des métropoles, agglomérations, et grandes villes pour renforcer l'ESS".

Une étude a été publiée fin 2021 avec le soutien de l'Avise. Cette étude, nourrie par un questionnaire diffusé auprès de 130 collectivités, et de temps d'échanges individuels et collectifs avec les collectivités, présente sur 70 pages les principaux leviers et champs d'actions des territoires urbains, illustrés par des exemples mis en œuvre par des collectivités. Quatre champs d'action ont fait l'objet d'un focus (économie circulaire, alimentation durable, habitat durable, numérique responsable et solidaire). L'étude aborde également les modes d'organisation des politiques : à l'interne, avec le portage politique et l'organisation des services ; avec les acteurs de l'ESS, dans des démarches de co-construction ; avec les autres niveaux de collectivités, l'État et l'Europe, en mettant en évidence des bonnes pratiques de coopération. Enfin, cette étude a permis d'identifier 10 leviers à destinations des villes, agglomérations et métropoles pour renforcer la place de l'ESS dans leurs politiques publiques.

Cette étude a été imprimée à 400 exemplaires en français, et à 100 exemplaires en anglais, et a été largement diffusée dans sa version numérique.

Elle a été présentée lors d'une commission "Économie circulaire & ESS" de France urbaine en décembre 2021, avec une intervention de l'Avise et du RTES, et a fait l'objet de plusieurs temps de valorisation en particulier :

- présentation des premiers résultats de l'étude lors d'un webinar à l'occasion du Sommet européen de l'ESS de Mannheim en mai 2021.
- présentation au Salon des Maires et des collectivités locales en novembre 2021.
- présentation lors d'un atelier dédié à l'occasion des rencontres européennes de l'ESS des 5 et 6 mai 2022 à Strasbourg au cours de la présidence française du Conseil de l'Union européenne..

Deux podcasts ont par ailleurs été réalisés par France urbaine dans le cadre des Echos urbains :

- [Métropoles, villes : comment peuvent-elles soutenir l'économie sociale et solidaire ?](#), avec Emeline Baume et Mahel Coppey.
- [Les structures de l'ESS, acteurs clés pour co-construire et mettre en œuvre les politiques ESS](#), avec Frédéric Minard et Jérôme Saddier, président d'ESS France et de l'Avise.



205

téléchargements sur le site du RTES

500

exemplaires imprimés (version française et anglaise)

355

vues sur l'article présentant l'étude

“

Les villes et leurs agglomérations, de par leurs compétences et leur échelle, sont en première ligne pour élaborer des stratégies de développement plus soutenables. Elles sont de plus en plus nombreuses à s'appuyer sur les acteurs de l'ESS et de l'innovation sociale, qui apportent des réponses concrètes aux défis auxquels nos territoires sont confrontés. Cette étude doit inspirer de nombreux territoires urbains, et permettre aux acteurs de l'ESS d'être des partenaires à part entière pour favoriser une transition vers des territoires durables et résilients.

”

Jérôme Saddier, Président de l'Avise
Johanna Rolland, Présidente de France urbaine
Mahel Coppey, Présidente du RTES

2. Renforcer la place des acteurs de l'ESS dans la commande publique responsable.

Le RTES et France urbaine ont co-organisé plusieurs temps de rencontres autour des achats solidaires :

- Novembre 2020 : durant le Mois de l'ESS, un webinaire a été co-organisé avec Les Canaux sur les achats solidaires, avec les interventions de Strasbourg et de la Métropole européenne de Lille.
- Septembre 2021 : co-organisation d'un atelier lors des Journées nationales de France urbaine les 9 et 10 septembre 2021 à Nantes, avec la participation notamment du cabinet de la secrétaire d'État Olivia Grégoire, d'Émeline Baume, de Frédéric Minard et de Mahel Coppey. [Plus d'informations dans notre article dédié en cliquant ici](#)
- Juin 2023 : co-organisation d'un webinaire de présentation de la plateforme le "Marché de l'inclusion", en partenariat avec le ministère du Travail, du Plein emploi et de l'Insertion, Alliance Villes Emploi, l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), Intercommunalités de France et Régions de France.

Le RTES et France urbaine ont co-porté plusieurs actions de plaidoyer concernant la commande publique responsable et la place des acteurs de l'ESS, notamment dans le cadre de la loi Climat et Résilience de 2021 (audition Assemblée nationale, contribution co-portée avec France urbaine) pour renforcer la place de l'ESS dans la commande publique, et plaider la nécessité de renforcer les Schémas de Promotion des Achats Socialement et Ecologiquement Responsables (SPASER) et d'abaisser le seuil d'obligation pour les collectivités. Ils ont également participé activement au plan national pour des achats durables 2022-2025 (PNAD). Le RTES et France urbaine ont par ailleurs signé [la tribune impulsée par Les Canaux en novembre 2023](#), pour une prise en compte systématique des entreprises créatrices d'emplois solidaires et locaux dans les grands projets d'investissement public et plans de relance.

Cet axe a donné lieu par ailleurs à de nombreux échanges et diffusions régulières d'informations afin de renforcer la place de l'ESS dans la commande publique responsable et le rôle possible des collectivités.

3. Développer le plaidoyer européen et la mobilisation des fonds européens pour les collectivités et l'ESS

France urbaine et le RTES sont convaincus de l'importance de l'échelon européen pour le développement de territoires durables et résilients. Ils ont renforcé leur coopération et leurs actions de plaidoyer autour notamment de :

- La co-organisation d'un webinaire de présentation du programme européen Urbact le 14 avril 2022, avec Mathieu Copere, alors point de contact national URBACT à l'ANCT.
- Le partage d'informations et d'éléments de plaidoyer portés par France urbaine et le RTES, par exemple pour le RTES au travers de sa participation à la commission « Europe et International » du Conseil supérieur de l'ESS, ou pour France urbaine au travers de sa commission « Europe » (échanges d'informations autour des visites apprenantes, d'ateliers organisés par la Commission européenne, de contacts...).
- La veille sur la prise en compte de l'ESS dans le plan de relance au niveau national et européen, ainsi que dans le rapport pays annuel pour la France dans le cadre du semestre européen et de la coordination des politiques économiques des États membres de l'Union européenne; ainsi que dans l'Accord de partenariat France – Commission européenne relatif à la politique de cohésion européenne pour la période de programmation 2021-2027.

Au-delà de la mise en œuvre de ces trois axes principaux, la convention a permis de renforcer les relations de travail régulières entre le RTES et France urbaine :

- Au-delà de la commission "Économie circulaire & ESS" de France urbaine, la convention a permis de développer des coopérations avec d'autres commissions thématiques et groupes de travail, témoignant de la prise en compte de la transversalité de l'ESS, tels le Forum et le groupe de travail "Achats publics" et la commission "Europe". France urbaine et le RTES ont également coopéré dans le cadre d'un projet autour de l'alimentation, avec par exemple la participation du RTES à un groupe d'échanges de France urbaine, sur "Alimentation et

coopérations territoriales” de juillet 2022 à mars 2023. Certaines coopérations territoriales alimentaires étudiées dans ce cadre seront valorisées dans le RepèrESS “Alimentation & ESS” du RTES à paraître en 2024. Le RTES a également invité France urbaine à participer aux rencontres “L’ESS au cœur des dynamiques alimentaires territoriales” de mai et juin 2023.

- Relais d’informations réciproques : Le RTES et France urbaine se sont attachés à diffuser les informations produites par chacun des partenaires. Une vingtaine d’articles relayant les travaux de France urbaine ont par exemple été réalisés sur le site du RTES (voir ci-contre).
- Des actions communes de sensibilisation et de plaidoyer ont pu être portées, par exemple des propositions d’amendements travaillés avec la Confédération générale des SCOP et des SCIC dans le cadre de la loi 3DS, concernant l’inscription dans le Code général des Collectivités territoriales de la possibilité de soutien aux SCIC, portés conjointement par France urbaine et le RTES (octobre 2021) ainsi que la diffusion d’un courrier pour inviter les collectivités à interpeller leur préfet sur l’enjeu d’inscrire l’ESS dans les Contrats de relance et de transition écologique (CRTE), auprès de leurs adhérents respectifs.

Ce partenariat s’est illustré par la signature de la tribune impulsée par le RTES “L’économie sociale et solidaire, un cap pour une transition juste dans les territoires”. La tribune avait été présentée lors de l’ANCTour le 23 mai 2023 à Paris, auprès de Dominique Faure, alors ministre déléguée chargée des Collectivités territoriales et de la Ruralité et de Marlène Schiappa, alors secrétaire d’État auprès de la première ministre, chargée de l’Économie sociale et solidaire et de la Vie associative, en présence de Patricia Andriot, vice-présidente du RTES et élue au Pôle d’équilibre territorial et rural du Pays de Langres, et d’autres représentants d’associations d’élus, et avec la participation de France urbaine à l’évènement. La présidente de l’association, Johanna Rolland, maire et présidente de Nantes métropole, a signé officiellement la tribune à l’occasion de l’Assemblée générale du RTES à Nantes en juillet 2023.



ANCTour, événement organisé par l’ANCT le 23 mai 2023



Johanna Rolland
@Johanna_Rolland

Encourager la bifurcation sociale et environnementale c’est aussi miser sur les atouts de l’économie sociale et solidaire. Merci au @ReseauRTES d’avoir choisi notre territoire pour tenir son assemblée générale & bienvenue à #Nantes à l’ensemble des collectivités représentées #ESS



Vous et 5 autres personnes

2:52 PM · 7 juil. 2023 depuis Nantes, France · 10,6 k vues

Articles réalisés sur franceurbaine.org et www.rtes.fr :

- [Webinaire “Marché de l’inclusion, un outil au service des collectivités”](#)
- [Enquête “Élus locaux et tiers-lieux”](#)
- [Relais : webinaire France urbaine - Achats solidaires et relance économique](#)
- [Relais : webinaire France urbaine - Métropole de Nice, la commande publique responsable](#)
- [Article “L’ESS dans l’accord de méthode “Pour une relance économique, sociale et écologique” entre le gouvernement et France urbaine”](#)
- [Article France urbaine “La commission économie circulaire & ESS adopte son programme de travail pour 2021”](#)
- [Article “Interview d’Olivia Grégoire par France urbaine”](#)
- [Article “Dépêche de France urbaine - AEF, les crises successives accélèrent la pertinence des valeurs de l’ESS pour répondre aux défis actuels”](#)
- [Article “France urbaine lance échos urbains, un podcast dédié à l’ESS et l’innovation sociale”](#)
- [Article “Stratégies alimentaires territoriales, France urbaine affine ses propositions d’exception alimentaire et agricole”](#)
- [Article “France urbaine publie un guide méthodologique sur la mise en œuvre et le suivi des SPASER”](#)
- [Article “Projet de loi Climat & Résilience, France urbaine et le RTES soutiennent le renforcement des SPASER”](#)
- [L’économie sociale et solidaire, un cap pour une transition juste dans les territoires - France urbaine](#)
- [Zoom sur la signature de la tribune par Johanna Rolland, présidente de France urbaine](#)